

Oranges et Citrons pour Montréal, ville de design UNESCO

Montréal, le 15 décembre 2006 – POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Ce matin, Sauvons Montréal dévoile sa récolte 2006 de Prix Orange et Citron, 32 ans après l'attribution du premier Prix Citron à l'Institut de Tourisme et d'Hôtellerie face au square Saint-Louis. Les Prix Orange remontent à 1982 et le jury 2006 est bien heureux de constater que cet agrume est bien présent dans la récolte de cette année.

Alors que nous sommes réunis dans cette ancienne église St. Thomas Aquinas devenue Saint-Henri, aujourd'hui reconvertie avec talent en hôtel de ventes, la présidente du Conseil du trésor et la ministre de la Culture, Mmes Monique Jérôme-Forget et Line Beauchamp, font une annonce sur le mythique projet de la Salle de l'OSM dont on se rappellera qu'il remonte à 1984 soit 10 ans après le premier Prix Citron. Pour une organisation citoyenne comme Sauvons Montréal, il est intéressant de saisir l'occasion de ces prix pour mettre ainsi l'actualité en perspective. Et en matière d'interventions sur la ville, cela est d'autant plus important que ces interventions – lorsqu'elles se matérialisent ce que l'on espère voir un jour se produire avec la Salle de l'OSM – marquent la ville pour longtemps amenant une exigence de pertinence, de qualité et de durabilité que n'ont pas toujours les discours et les annonces.

L'année 2006 aura été marquée par plusieurs événements et par l'espoir d'une mise en œuvre véritable et convaincante d'outils novateurs et prometteurs comme la Politique du patrimoine (Prix Orange 2005) ou le travail de la Table de concertation du Mont-Royal pour l'établissement d'un vrai régime de protection et de mise en valeur de la montagne. Parmi les événements les plus étonnants de l'année figure la déclaration de Montréal « ville de design UNESCO » quant le directeur général de cette agence de l'ONU nous a personnellement béni de sa présence pour remettre ce titre prestigieux mais aussi, ne l'oublions pas, exigeant. Cette préoccupation pour le design amène le jury à dénoncer deux tentations faciles qui commencent à coûter à Montréal et ses quartiers, une partie croissante de leur qualité urbaine.

1. La tentation de revenir à une époque malheureuse où la conservation du patrimoine architectural se réduisait à des compromis décoratifs, plutôt pathétiques comme le façadisme, le cornichisme et d'autres formes de fragmentisme;
2. La tentation des institutions publiques de justifier par leurs ambitions, une insensibilité au paysage et à l'environnement urbains diurnes et nocturnes, en concevant leur projet sans grand souci pour la capacité du milieu où ils s'insèrent;
3. La tentation de projets publics de remplacer une intelligence environnementale authentique par un pointage d'indulgence environnementale LEED qui sert trop souvent à vanter des bâtiments plus soucieux de l'environnement global que local
4. La tentation des autorités publiques de mettre leurs intérêts à court terme ou une certaine indifférence au dessus de leur responsabilité d'agir en véritables protecteurs du patrimoine et de l'environnement et d'appuyer les efforts en ce sens.

Pourtant, on voit de nombreux gestes exemplaires – spectaculaires ou modestes – qui démontrent qu'il est bel et bien possible de conserver le patrimoine en lui donnant un nouvel usage compatible et ainsi contribuer au développement durable dans le respect de l'authenticité. D'autres exemples démontrent que des propriétaires, investisseurs et architectes peuvent imaginer et réaliser des solutions créatives pour réconcilier la conservation du patrimoine, l'amélioration du paysage urbain et les préoccupations environnementales ou économiques en aidant à valoriser les quartiers plutôt qu'à y créer des trous noirs qui appauvrissent notre ville par une architecture ou un aménagement médiocres, voire stérilisant.

L'an dernier, le jury de Sauvons Montréal soulignait le geste remarquable du désenclavement de l'église St. James United, rue Sainte-Catherine. Aujourd'hui, la façade ciselée de l'église a été restaurée et le parvis s'aménage. C'est un acte merveilleux dont on souhaite le succès pour qu'il en inspire d'autres tout comme le jury 2006 est heureux de constater l'apport croissant des artistes dans la dynamique des lieux publics avec l'action de Dare Dare au square Viger et maintenant dans le Mile End et les opérations de l'ATSA sur le boulevard Saint-Laurent (dont on attend de voir le résultat du réaménagement) et dans leurs « États d'urgence ».

Le jury 2006 tient à souligner le départ attristant de deux personnes qui ont grandement contribué à la connaissance, la reconnaissance, la protection et la mise en valeur du patrimoine archéologique de la métropole. Bruce Trigger était associé à l'Université McGill. Claire Mousseau, pour sa part, était l'archéologue municipale de Montréal et l'on souhaite vivement que l'œuvre géante qu'elle laisse sera poursuivie par la Ville pour assurer la conservation de cette importante dimension de ce patrimoine qui porte la mémoire de notre ville et contribue à la rendre si fascinante.

L'existence de politiques et de réalisations novatrices matière de développement urbain durable, de patrimoine ou d'aménagement auxquelles s'ajoutent une exigence citoyenne et une reconnaissance internationale de Montréal comme ville de design UNESCO et mettent la barre haute. Il faut exiger des projets, notamment ceux que mijotent les institutions d'enseignement ou de santé ainsi que les municipalités, qu'ils soient exemplaires et qu'ils inspirent la fierté des populations qu'ils desservent et représentent. Il faut aussi contrôler, voire éliminer des pratiques d'indulgence comme le façadisme ou l'invocation superficielle de l'environnement pour se donner un vrai devoir d'excellence avec les moyens qu'il faut pour l'accomplir.

Enfin, le jury 2006 demande aux autorités municipales et gouvernementales à intervenir avec fermeté pour que les promoteurs privés et les institutions publiques qui développent un appétit vorace qui menacent des secteurs très importants comme Griffintown et le square Chaboillez, les abords du Vieux Montréal et de la rue Saint-Denis, les flancs du mont Royal et l'environnement du Carmel de Montréal, justement classé monument historique par la ministre de la Culture et des Communications, Line Beauchamp. L'avenir de repères patrimoniaux comme l'enseigne Five Roses, la pinte de lait géante ou le restaurant Ben's nous préoccupent aussi et nous invitons la Ville de Montréal et son responsable du patrimoine et maire de Ville-Marie, Benoit Labonté, à mettre des solutions concrètes de l'avant à leur sujet pour le bénéfice de l'ensemble des montréalais.

Le jury 2006

Dinu Bumbaru, directeur des politiques d'Héritage Montréal

Claudine Déom, professeur adjoint, École d'architecture, Université de Montréal

Jean-François Hallé, consultant en patrimoine

Alan Hustak, journaliste

Philippe Lupien, designer urbain, professeur invité en design de l'environnement, UQÀM

Juliette Patterson, architecte paysagiste

Note : Cécile Grenier, préside Sauvons Montréal et coordonne l'événement annuel des Prix.

Sommaire des prix Orange et Citron de Sauvons Montréal pour 2006

AMÉNAGEMENT ET URBANISME

- Prix Orange** **Démolition de l'échangeur Parc / Pins**
Ville de Montréal
- Mention Orange** **Piétonisation du marché Jean-Talon**
Arrondissement Rosemont-La Petite-Patrie
Marchés publics de Montréal
- Mention Citron :** **Pistes cyclables peintes**

INTERVENTIONS EN PATRIMOINE

- Prix Orange** **Conversion de l'église Saint-Henri en Hôtel des Encans**
(872, rue du Couvent)
Client : Hôtel des Encans Inc.
 Martine et Iégor de St-Hippolyte
Design : Yves A. Lefebvre et Jacques Auray
Boiseries Encadrement Marcel
- Prix Orange** **Restauration du pavillon du Lac aux Castors**
(Parc du Mont-Royal)
Clients : Ville de Montréal
 Les Amis de la Montagne
 Power Corporation
Design : Réal Paul et Pierina Saia
- Mention Orange** **Rénovation de la Mission Old Brewery**
(902, rue Saint-Laurent)
Client : Mission Old Brewery
Design : Brisset, Perillas, Varelas, architectes
- Mention Orange** **Rénovation du Montreal Racket Club**
(396, rue de la Concorde)
Client : Montreal Racket Club
Design : de Grandpré Mainella, architectes

INTERVENTIONS EN PATRIMOINE (SUITE)
--

Mention Orange **Rénovation de la Parisian Laundry**
(3550, rue Saint-Antoine O.)
Client : Galerie Parisian Laundry
Design : Julien Architectes

Prix Citron **Abolition des toponymes Avenue du Parc et Avenue de Bleury**

INTÉGRATION DU NEUF

Prix Orange **Habitations Jean-Placide Desrosiers**
(55, avenue Ouellette, Lachine)
Clients : Office municipal d'habitation de Montréal
 Ville de Montréal
Design : Lapointe, Magne et associés

Prix Citron **Îlot Bel-Air / Saint-Jacques / Rose-de-Lima / Saint-Antoine**

Mention Citron **Tours d'habitation angle Drummond et de Maisonneuve**

AMÉNAGEMENT ET URBANISME

Prix Orange

Démolition de l'échangeur Parc/Pins

En 1986, il y a 20 ans, le jury de Sauvons Montréal, plein d'un espoir prudent, attribuait une mention « Fleur d'oranger » à l'administration du Maire Jean Doré pour son engagement ferme et volontaire à éliminer l'échangeur autoroutier construit dans les années 1950 au carrefour des avenues du Parc et des Pins. 20 ans plus tard... le jury 2006 applaudit l'initiative de la Ville de Montréal d'investir dans la réfection de son espace public et de ses parcs.

La reconstruction de l'intersection Parc-Pins et la démolition de l'échangeur qui tombait en ruine consolideront les liens visuels et physiques entre le Mile-End et le quartier Milton-Parc, et servira de porte d'entrée au parc du Mont-Royal. Il aidera grandement, une fois le réaménagement complété par une intervention de paysage qui se doit d'être remarquable, à réconcilier la ville et ce mont Royal qui lui a donné son nom.

Cependant, le jury avance des inquiétudes quant à l'aptitude du projet à porter une identité marquante et créer un point de repère digne du sujet. En particulier, il ne faudrait pas que les dépassements de coûts d'ingénierie civile se traduisent par une coupure dans les budgets de surface et d'architecture du paysage. A ce stade-ci, l'aménagement ressemble à ces intersections banales et génériques que l'on retrouve à l'entrée d'innombrables villes nord-américaines. Il faut aller au-delà de cet accommodement temporaire et assurer la qualité de ce projet pour ce qu'on a promis d'en faire soit un lieu exceptionnel par sa qualité, un lieu à la pleine hauteur des prétentions montréalaises en matière de respect du patrimoine et de qualité de l'aménagement urbain.

Il serait triste de voir cette belle orange se transformer en citron du fait d'un geste dont la médiocrité n'aurait pour autre but que d'absorber les imprévus budgétaires d'un projet d'égout.

Mention Orange:

Piétonisation du marché Jean-Talon

Pour ceux d'entre nous qui apprécient le verbe « marcher » comme dans Marché Jean-Talon où à l'inverse ceux qui préfèrent la vitalité urbaine de la cohabitation des légumes de serres et des gaz à effet de serre des grands marchés extérieurs européens, le marché Jean-Talon, Notre marché Jean-Talon nous propose un véritable accommodement raisonnable. Victoire à l'arrachée, diront certains ou ultime témoignage de la prédominance des "bobos" sur la classe maraîchère diront d'autres, le constat d'une relation conflictuelle entre l'homme et sa voiture était devenu inévitable. Le Marché Jean-Talon est victime de son propre succès et il convenait d'agir.

Pour cette raison Sauvons Montréal remet un Prix Orange dans la catégorie Aménagement et urbanisme à la Corporation des marchés publics de Montréal et aux autorités de l'arrondissement Rosemont-La Petite Patrie pour le projet piétonisation du Marché Jean-Talon puisse-t-il encore longtemps porter fruits! Le jury salue aussi la contribution des élus locaux dans ce dossier qui a demandé de leur part une détermination et une attention soutenues.

Mention Citron : Pistes cyclables peintes

Pour que David et Goliath puissent aller jouer dans le trafic, c'est d'Hercule dont on aurait eu besoin. Hélas, c'est aux peintres de la voirie qu'est allé le rôle. Réclamées à corps et à cris, les mesures devant inciter au partage civilisé de la chaussée entre tous ses utilisateurs et à l'apaisement de la circulation se résument finalement à un peu de peinture sur le macadam!

Est-ce que dire « contentez-vous de quelques traits de peinture sans rien d'autre pour policer et sécuriser les comportements des grosses cylindrées ou camions de livraison déferlant » est le message clair tant attendu? On nous a promis un apaisement de la circulation, des voies piétonnes et des tramways. On livre de nouveaux parcomètres et quelques dessins sur la chaussée sans les mesures qui aideraient à en favoriser l'usage. Beau partage! Nous réclamons une peine exemplaire Monsieur l'agent! Car au delà de la mesure timorée qui n'apaise rien et ne partage qu'avec les plus intrépides, c'est notre sécurité qu'il faut assurer!

On dira, bien sûr, qu'il s'agit d'un début et que la route vers une ville cyclo-civilisée sera longue et jalonnée d'embûches ou d'occasions comme le futur Plan de transport tant attendu. Mais il faut être plus fort que de peindre des signes de pistes cyclables qui ne retiendront pas les portières stationnées, les camions de livraison ou les quatre roues motrices rugissantes, risquent de disparaître avec l'hiver pour être oubliés au printemps! Notre admiration aux valeureux cyclistes sur les artères à l'assaut du centre-ville! Que votre casque soit léger, que votre règne vienne... en attendant, nous attribuons une mention citronnée dans l'espoir que les autorités poursuivent ce travail et aillent au-delà des expériences pour faire du principe de la chaussée partagée, un succès pour tous.

INTERVENTION EN PATRIMOINE

Prix Orange : Conversion de l'Église Saint-Henri en Hôtel des Encans

Ancienne église de la communauté irlandaise, St Thomas Aquinas a été ouverte en 1925 dans le quartier de Saint-Henri les Tanneries. Elle a fait l'objet d'une restauration majeure et d'une reconversion en hôtel de ventes pour œuvres d'art et antiquités tout en demeurant disponible pour certaines cérémonies religieuses.

Iégor et Martine de Saint-Hyppolyte firent l'acquisition de l'église et de son presbytère qui logeait le Centre communautaire Sainte-Cunégonde. Ils se disent les conservateurs et fiduciaires de ce site patrimonial et se reconnaissent un devoir moral de maintenir le bâtiment dans sa vocation de lieu de culte par respect pour les familles qui y venaient prier.

En 1978, l'église avait été vendue à la communauté francophone de Saint-Henri dont l'église paroissiale qui donnait sur la place Saint-Henri non loin de là, avait été démolie neuf ans auparavant. La fabrique a fermé l'église il y a cinq ans mais l'autel de l'ancienne église Saint-Henri, sculpté par Louis-Philippe Hébert avec la Dernière Cène comme motif, et les 10 vitraux n'ont pas été vendus avec les bâtiments, demeurant propriétés diocésaines. (Ces vitraux illustrent divers saints dont Saint-Joseph et Sainte-Cécile seraient l'œuvre de l'atelier torontois de Robert McCausland Stained Glass Co. Ltd.)

La première enchère a été tenue en ce lieu en janvier dernier. À l'heure où la question de l'avenir du patrimoine religieux est de plus en plus pressante – le jury a d'ailleurs bien pris note du travail de la Commission de la Culture de l'Assemblée nationale sur le sujet et du rapport des consultations qu'elle a eu l'heureuse initiative d'entreprendre à travers le Québec pour identifier

des pistes de solutions et des mesures urgentes pour le gouvernement – le jury 2006 de Sauvons Montréal attribue un Prix Orange à ce projet de reconversion partielle, réalisé avec des fonds privés dans le respect de l'art et de l'âme du lieu.

The former Irish ghetto church, St. Thomas Aquinas which opened in Montreal's St. Henri district in 1925 has been restored as an upscale art and antique auction house and remains available for some Roman Catholic religious ceremonies.

Igor and Martine de Saint Hippolyte purchased the church at 872 Couvent St. and its rectory which had been used as the Ste. Cunegonde Community Centre. I Saint Hippolyte says he considers himself a custodian of a heritage site, and has the moral duty to maintain the building as a place of worship, out of respect for those families who worshipped there.

In 1978 the church was sold to a French-language congregation in 1978, nine years after their parish church next door, St. Henri, had been demolished.

The fabrique closed the church five years ago. The altar from the original Church of St. Henri, which features a design of the Last Supper by acclaimed Quebec sculptor Louis-Philippe Hébert, and the 10 stained-glass windows were not sold with the buildings.

They remain the property of the diocese. The windows, which depict various saints, including St. Joseph and St. Cecilia, are believed to be the work of a Toronto studio, Robert McCausland Stained Glass Co. Ltd.

The first auction in the building was in January. As we face growing pressures on Montreal's very rich and diverse heritage religious properties and buildings (the jury is aware of the report on religious heritage published by the National Assembly's Commission on Culture after it took the exceptional initiative to carry Quebec-wide consultations to identify actions and strategies for the government to enact upon), the 2006 Save Montreal Jury is proud to give an Orange Award to this private project which grants a future use to the building while preserving its spirit and art.

Prix Orange : Restauration du Pavillon du Lac-aux-Castors

Après une lente et inexorable descente aux enfers due au manque d'entretien, le Pavillon du Lac-aux-castors nous a été rendu dans toute sa légèreté originelle. Action conjointe de la Ville de Montréal, de Power Corporation et des Amis de la montagne, la restauration minutieuse de cette œuvre phare de la modernité au Québec ouvre grande la porte de l'héritage montréalais au patrimoine moderne. L'œuvre d'Hazen Sise et de Guy Desbarats annonçait la production d'Arcop, grande agence d'architecture montréalaise. Sa restauration exemplaire par l'architecte Réal Paul nous rend cette « pièce d'architecture inédite, ... merveilleux exemple d'intégration au site et (qui) constitue un joyau digne de couronner le pittoresque parc du Mont-Royal » décrit dans les pages d'Architecture, Bâtiment, Construction dans son édition de décembre 1958.

Avec cette restauration, c'est tout un pan du passé récent de Montréal qui revit et qui se donne en spectacle sur la montagne et se reflète dans les eaux paisibles. Juste avant de nous quitter, Claude Vermette, artiste ayant créé les œuvres intégrées à l'architecture à l'origine, nous a laissé celles qui accompagneront le pavillon dans sa seconde vie. Nous l'espérons mieux entretenue et nous rendons hommage aux artisans de cette renaissance attendue.

Mention Orange : Rénovation de la Mission Old Brewery

Construit en 1889, ce bâtiment situé à l'angle N-O des rues Saint-Antoine et Saint-Laurent logea d'abord la pharmacie Boyce puis brièvement la mercerie Saxe & Sons avant d'accueillir la Herb's Tavern pendant un siècle.

Herbert Fuerst ouvrit son restaurant à cet endroit en 1899. Avec le temps, il fut connu sous le nom de Herb's Place puis de Herb's Tavern, nom qu'il avait toujours lorsqu'il ferma les portes en 1999. Le bâtiment fut acquis par la Ville de Montréal dans le cadre du programme Solidarité 5000 logements pour fournir des logements accessibles aux gens dans le besoin.

Les architectes Brisset, Perilla et Varelas ont été chargé du projet de rénovation de 3M\$ qui a permis de transformer le bâtiment et de lui redonner, sinon sa coupole originale, du moins une corniche et une architecture plus digne. Le jury 2006 attribue donc une mention Orange au pavillon Jean et Marcelle Coutu de la Old Brewery Mission pour cette réalisation qui respecte et fait bon usage du patrimoine des abords du Vieux Montréal en espérant que le modèle en inspire d'autres.

Built in 1889 as Boyce's drug store, then briefly the address for Saxe and Sons mens wear store, the building on the north west corner of Ste. Antoine St. and St. Lawrence Blvd. was most familiar to a century of Montrealers as Herb's Tavern.

Herbert Fuerst opened a restaurant at the location in 1899. Over the years it became known as Herb's Place, then as Herb's Tavern. It closed in 1999 and was expropriated by the city as part of its Solidarité 5,000 Logements programme designed to provide more affordable housing for people in need.

Architects Brisset, Perilla and Varelas were responsible for the \$3-million renovation project, today the Jean et Marcelle Coutu pavilion of the Old Brewery Mission, with a reinstallment of a proper cornice and only the original cupola missing from the building. A worthy effort the jury wished to acknowledge with an orange Mention in the hope that others will be inspired by it.

Mention Orange : Rénovation du Racket Club de Montréal

Le Montreal Racket Club constitue un lieu méconnu de Montréal. Les opérations de restauration menées par ses propriétaires depuis quelques temps témoignent cependant de sa valeur patrimoniale. S'il est vrai que l'édifice de la rue Concorde passe inaperçu au sein des constructions en hauteur de ce secteur du centre-ville situé à proximité de la Place des Arts, il n'en demeure pas moins que le lieu abrite depuis 1889 cette association sportive amateur qui, au même titre que le Royal Montreal Curling Club et le Montreal Amateur Athletic Association, évoque la longue idylle entre la société montréalaise et le sport.

Le Montreal Racket Club est cependant plus qu'un édifice de courts de squash. Il constitue à ce jour un lieu important de sociabilité pour ses membres à un point tel où ceux-ci se sont ralliés afin d'en assurer la conservation en réalisant d'importants travaux de consolidation de la structure, laquelle fut endommagée par la construction d'un édifice imposant sur le site adjacent. Les travaux de restauration qui touchent également les courts de jeu de même que les finis intérieurs et extérieurs furent réalisés à partir de notes historiques et de descriptions de courts de l'Amérique du Nord et du Queen's Club en Angleterre et en respectant les normes de la Fédération nord-américaine de Rackets.

Une mention Orange est donc attribuée au Montréal Racket Club non seulement pour la réalisation des travaux de restauration respectueux de l'architecture de l'édifice mais aussi pour la conservation in situ d'une des vénérables institutions sportives montréalaises.

Mention Orange : Rénovation de la Parisian Laundry

L'ancienne buanderie commerciale *Parisian Laundry* opérait dans un édifice construit en 1929 sur la rue Saint-Antoine, dans le quartier de St-Henri. Le matin, une armée des jeunes femmes habillées de blanc disparaissaient sous son portique Art Déco, happées par cet univers vitré, mystérieux et embué. La fermeture de la buanderie admit une triste période de désaffectation où les propriétaires se succédèrent, les fenêtres furent obstruées, et le parement de brique endommagé. Ce n'est qu'en 2001 que la future galerie d'exposition du même nom entreprit la rénovation de l'édifice, en attachant une attention particulière au respect de son caractère industriel. La fenestration imposante, divisée par des meneaux latéraux, est typique de l'architecture industrielle. Élément souvent négligé dans les rénovations de bâtiments industriels, elle est ici identique à celle d'origine. Pour préserver les grandes portées libres et mettre en valeur la structure en gros bois d'œuvre, le jury applaudit les interventions modernes sobres et minimales.

Prix Citron : Abolition des toponymes Avenue du Parc et Avenue de Bleury

Le 16 décembre 2005, Sauvons Montréal attribuait son Prix Orange à la Ville de Montréal pour l'adoption de la Politique du patrimoine, un document novateur dont le premier espoir est qu'il amène l'administration montréalaise à poser des gestes plus cohérents et soutenus en matière de protection et de mise en valeur. L'année 2006 a malheureusement vu l'administration poser plusieurs gestes qui mettent en cause son engagement sur ce sujet.

L'un de ces gestes est d'avoir décidé d'abolir deux toponymes anciens pour commémorer l'ancien Premier ministre Robert Bourassa. Le toponyme « de Bleury » est presque bicentenaire car il remonte aux années 1810. Pour sa part, l'avenue du Parc tire son nom du parc du Mont-Royal, lieu populaire et patrimonial dont la Ville célébrait le 130^e anniversaire cette année. Ironie du sort et signe d'une surprenante ignorance de la Ville de Montréal, le parc est le fruit d'une longue et patiente campagne menée au 19^e siècle par les montréalais pour sauver cet emblème patrimonial qu'est le mont Royal. L'avenue évoque la fierté des montréalais après le succès de leurs pétitions et actions civiques menées en collaboration avec la Ville de Montréal et le gouvernement du Québec. L'attachement profond de la population à ce patrimoine et ces repères identitaires a été clairement démontré par les quelque 45 000 signatures de la pétition demandant de commémorer M. Bourassa sans perdre les toponymes anciens. L'intervention de la Fédération des sociétés d'histoire a aussi démontré l'intérêt national pour ce dossier controversé qui embarrasse et divise Montréal.

La politique du patrimoine de Montréal reconnaît pourtant l'importance du patrimoine toponymique et engage la Ville à en assurer la pérennité et l'appropriation par les citoyens. Elle parle de protection sauf lorsque des circonstances exceptionnelles autoriserait à porter atteinte à ce patrimoine. Or, la commémoration d'un Premier Ministre ne saurait être jugée comme exceptionnelle mais bien normale (alors que la commémoration des actions citoyennes comme la création du parc du Mont-Royal reste malheureusement l'exception). La justification du geste de l'administration par un vote du Conseil municipal n'enlève rien à l'irrecevabilité d'une telle atteinte au patrimoine collectif et populaire.

Un Citron donc à l'administration de la Ville de Montréal pour ce geste qui n'est pas à la hauteur de ses engagements et de ses discours, en espérant toujours que la Politique du patrimoine permette par sa mise en œuvre soutenue, d'en éviter. Et une demande à la Commission de toponymie du Québec pour qu'elle n'entérine pas une telle proposition de la Ville.

INTÉGRATION DU NEUF

Mention Orange : Habitation Jean-Placide Desrosiers

Trop souvent on associe les termes « logement abordable » ou « logement social » à une médiocrité architecturale et un manque d'intégration qui accentuent malheureusement des préjugés contre leur implantation dans les quartiers. Souvent, cette médiocrité tient au manque de moyen ou à l'application brutale et sans talents de normes dite « de modestie » qui créent des milieux de vie qui tiennent plus de l'entrepôt que de l'urbanité à l'échelle humaine et ne reconnaissent pas le devoir d'une architecture de qualité qui vient avec la réalisation de projets publics orientés vers le service aux citoyens.

En 2006, le jury a examiné plusieurs de ces projets récents de logement communautaire, dans les quartiers centraux ou encore plus périphériques; par exemple, le projet Léger-L'Archevêque dans Montréal Nord et le projet des Habitations Jean-Placide Desrosiers, réalisé dans l'ancien cœur paroissial de Ville Saint-Pierre, sur un terrain adjacent à celui de l'ancienne église malheureusement disparue suite à un incendie il y a quelques années. Ces réalisations apportent l'espoir d'un investissement réel des autorités responsables de l'Office municipal d'habitation dans une plus grande confiance au talent des architectes.

Le jury attribue donc tout particulièrement une Mention Orange au projet des habitations Jean-Placide Desrosiers pour son échelle et l'usage soigné qu'il fait de matériaux modernes dans une architecture résidentielle qui doit s'insérer dans un tissu urbain existant. Tout en regrettant le caractère un peu lourdaud de l'intervention sur la corniche, le jury apprécie aussi l'intégration faite de l'ancien presbytère qui participe à la sociabilité du projet.

Prix Citron Îlot Bel-Air / Saint-Antoine / Rose-de-Lima / Saint-Jacques

Si l'amour est aveugle, doit-il en être autant de la vertu environnementale? Pour le promeneur urbain qui s'aventure autour du quadrilatère formé des rues Saint-Antoine, Rose de-Lima, Bel-air et Saint-Jacques ce parcours qui l'amenait autrefois autour d'un complexe industriel historique construit en partie en 1851 se résume aujourd'hui à un long supplice bordé de murs aveugles avec pour seul répit quelques vitrines arborant fièrement une campagne de recrutement de la GRC.

Pourtant il aura en toute inconscience et en toute ingratitude longé là l'un des fleurons du développement durable au Canada, le 740 Bel-air. Célébré comme étant (et je cite) "un investissement qui aide à réhabiliter la communauté" ce complexe fédéral multi-usage tourne plusieurs dos (il faut le faire) au quartier Saint-Henri ainsi qu'à la future réhabilitation du complexe de l'imperial Tobacco son voisin direct.

Lorsque la partielle récupération d'un bâtiment centenaire est calculée en tonnes métriques plutôt qu'en valeur patrimoniale il y a lieu d'accorder ici un Prix Citron – un Citron vert ? – dans la catégorie Intégration du neuf.

Situés tous deux dans l'aire de protection du Mount Stephen Club, un bâtiment patrimonial incontestable mais de plus en plus invisible du fait des constructions en hauteur qu'on permet d'ériger à ses abords, deux projets de tours résidentielles amènent le jury à commenter la façon dont on atteint l'objectif très louable de réintroduire de l'habitation dans le centre-ville. En fait, ne vise-t-on pas des objectifs trop quantitatifs au détriment des qualités et de l'échelle humaines que l'on cherche à rétablir ou à préserver?

Les deux tours composant le projet résidentiel du 1200 Ouest, boulevard de Maisonneuve comptent parmi les nouveaux édifices en hauteur de la portion ouest du centre-ville. On se rappellera que ce secteur connut des transformations profondes suite à la démolition de l'édifice d'appartements Drummond Court ainsi que celle – dite accidentelle – de l'ancien siège du YMCA dont on regrette à ce jour la façade Renaissance aux ornements en terre cuite vernissées. Le 1200 Ouest de Maisonneuve propose deux tours de vingt-huit étages chacune reliées à la base par un socle de trois planchers percé d'une immense entrée cochère aux allures disproportionnées. Ces constructions en pierre et en verre abritent des logements en copropriété divise et des services pour les résidents.

L'autre projet, celui du Roc Fleuri, a été érigé à l'angle Nord-Ouest de l'intersection Drummond-De Maisonneuve en bénéficiant d'une dérogation qui avait été demandé en s'appuyant sur les privilèges reçus par le 1200 De Maisonneuve. Son architecture s'inscrit dans la même veine.

Il faut certes se réjouir de la visée de promoteurs immobiliers d'assurer une certaine vitalité au centre-ville en y réintroduisant une population qui y réside. Par contre, il faudrait aussi s'assurer que les projets ne fassent pas que répondre à des intérêts privés et qu'ils contribuent aussi à la qualité du centre-ville, notamment par une architecture innovante dont ces réalisations luxueuses ne font nullement preuve, se méritant une mention Citron.

Note sur Sauvons Montréal et les prix Orange et Citron

SAUVONS MONTRÉAL

Au début des années 1970, plusieurs groupes oeuvraient de par la ville pour la préservation du bâti ancien et pour un développement urbain planifié et responsable. En 1973, aucun d'entre eux ne croyait que l'organisme « Beaux Sites / Great Places » allait perdre la bataille pour la préservation de la maison Van Horne. Pourtant, le jour même où le ministre des Affaires culturelles allait émettre l'avis de classement, au petit jour, la maison tomba sous le pic des démolisseurs. C'est ce qui provoqua un ralliement des groupes et la création de Sauvons Montréal, une société à but non lucratif qui est intervenue avec succès pour empêcher la destruction de la gare Windsor, de la Maison-Mère des Sœurs Grises, de la prison des Patriotes, du Monument National et de la maison Shaughnessy, entre autres.

LES PRIX

Sauvons Montréal a commencé à remettre des prix Orange et Citron en architecture et design urbain en 1974. Après une pause de huit ans, elle reprit cette habitude en 1982, en fit une remise annuelle avec pour objectifs de faire prendre conscience des tendances architecturales et urbanistiques actuelles; d'être une mesure incitative à la rénovation attentionnée du bâti ancien et à une amélioration du design architectural et urbanistique à Montréal. Ces prix visent à provoquer une réflexion tout autant de la part de la profession que du public.

Pour être éligible, les interventions doivent avoir été effectuées avant le 15 novembre et faire partie de la production de l'année en cours. Les prix sont remis le deuxième vendredi de décembre. Les Orange viennent souligner la création de lieux significatifs, qui respectent la spécificité du milieu urbain tout autant que les processus et pratiques dont l'impact sur le patrimoine, l'environnement et sur la vitalité urbaine est bénéfique. Les Citron reviennent aux nouveaux lieux mal intégrés au contexte, allant même jusqu'au rejet de ce dernier, et démontrant une absence de pratique réfléchie de l'architecture et du design urbain, une négation du tissu social. Ils vont également à des démolitions, destructions et autres pertes qui auraient pu être évitées et à des décisions ou des pratiques néfastes.

-30-

Pour renseignements : Cécile Grenier 514 847-1559
Dinu Bumbaru 514 286-2662 #24
